



SMAMA

SYNDICAT MIXTE D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA MAULDRE AVAL ET DE SES AFFLUENTS

6 rue des Grands Prés 78410 LA FALAISE

Téléphone : 01 30 95 64 45

Télécopie : 01 30 90 16 82

Courriel : syndicat.mauldre@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du 14 mars 2019

L'an 2019, le 14 mars, le Comité Syndical, légalement convoqué le 7 mars 2019, s'est réuni à 18 heures en séance publique en Mairie de La Falaise, sous la présidence de Madame Maryse DI BERNARDO, présidente.

Etaient présents :

Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise :

Aubergenville : Mme PRUVOST

Aulnay-sur-Mauldre : M. CONTET

Épône : M. DAGORY, M. RIALLAND

La Falaise : Mme DI BERNARDO, Mme DUCLOS

Nézel : -

Communauté de communes Gally Mauldre :

Bazemont : M. GASCOIN, M. NIGON

Herbeville :

Mareil-sur-Mauldre : -

Maule : M. CHOLET, M. SEGUIER

Montainville : M. PASCAUD

Etaient absents :

Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise :

Aubergenville : Mme MEUNIER

Aulnay-sur-Mauldre : M^{me} ALIX, M. CHAUVIN (excusé)

Épône : M. WATELET (excusé)

La Falaise : M. PHELIPPOT (excusé)

Nézel : M. LABARTHE, M. OLLIVON (excusé)

Communauté de communes Gally Mauldre :

Bazemont : -

Herbeville : M. GAY, Mme GARNIER (excusée)

Mareil-sur-Mauldre : M^{me} FILLON, M^{me} ESCANDE (excusées)

Maule : -

Montainville : M. BOT

Nombre de délégués en exercice : 20 - Nombre de délégués présents avec voix délibérative : 11

Assistait en outre à la séance sans voie délibérative :

Mme Karine BARGAT-PAIS, secrétaire du SMAMA

Monsieur Pascal DAGORY est élu secrétaire de séance.

* * *

Compte-rendu de la séance du 18 février 2019

Madame la Présidente en donne lecture.

Monsieur CONTET s'interroge sur le descriptif des travaux tel que décrit en page 2 - paragraphe 3 : « De fait, ces travaux entraînent la création d'un nouveau tracé méandrique passant dans le secteur du bois du Pré Rollet. Le lit actuel sera comblé avec les déblais induits par la création du nouveau lit ». Ne s'agit-il pas plutôt d'un comblement partiel ?

Monsieur SEGUIER demande si le courrier auprès de l'AESN a eu une réponse : ce n'est pas le cas à ce jour.

Le compte-rendu de la séance du 18 février 2019 est soumis au vote de l'assemblée : il est adopté à l'unanimité.

Communication(s) de la Présidente

Madame la Présidente informe les conseillers d'une réunion qui s'est tenue le lundi 11 mars 2019 avec les techniciens du COBAHMA et de GPS&O sur le devenir du SMAMA :

- ▶ La Communauté urbaine GPS&O souhaite transférer ses compétences GEMAPI-Ruissellement sur le territoire du SMAMA à un syndicat GEMAPI couvrant l'ensemble du bassin versant de la Mauldre.
- ▶ Le COBAHMA n'a pas, pour l'instant, des statuts permettant de transférer en l'état la compétence GEMAPI. Un travail est en cours pour la modification de ses statuts et sa labellisation EPAGE.
- ▶ Sur le bassin versant de la Mauldre, une fusion entre 3 syndicats est en cours : HYDREAULYS-SIAVGO-SMAERG. Parallèlement, une réflexion est menée visant à dissocier la compétence GEMA & PI pour que le nouveau COBAHMA exerce la compétence PI sur l'ensemble du bassin de la Mauldre et GEMAPI sur les territoires du SMAMA, SIAMS et une partie de SQY.
- ▶ Le SMAMA devrait être dissous à la fin de l'année 2019 mais les modalités de dissolution ne sont pas arrêtées : soit une dissolution à l'initiative d'un de ses membres ou du Comité syndical, soit une adhésion à un nouveau COBAHMA qui entraînerait sa fusion et sa dissolution de facto. Le choix du scénario se heurte aux difficultés rencontrées pour l'évolution des statuts du COBAHMA à se transformer en EPAGE. Les premiers retours vers la fin mai devraient permettre de choisir la solution la plus appropriée à l'ensemble des parties.

Une prochaine réunion sera organisée courant juin avec les présidences du SMAMA, de GPS&O, du COBAHMA et de la Communauté de communes Gally Mauldre.

1. Compte de gestion 2018

2. Compte administratif 2018

La comptabilité des collectivités fait l'objet d'une double écriture. La première tenue par les services administratifs de la collectivité est retracée par le Compte Administratif. La seconde tenue par les services de la Trésorerie est sanctionnée par le compte de gestion. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être identiques. Chaque année, le Conseil syndical délibère sur la conformité du compte de gestion présenté par le Trésorier.

La loi fait obligation aux communes de se prononcer sur le compte de gestion avant l'adoption du compte administratif correspondant.

L'exercice 2018 vient de s'achever et, après vérification avec la Trésorerie de Mantes-la-Jolie, le résultat se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	47 071,00 €	51 344,73 €
Dépenses	69 581,19 €	55 775,41 €
Résultats/section	-22 510,19 €	- 4 430,68 €
<i>Résultats cumulés N-1</i>	37 304,71 €	11 446,23 €
Résultats cumulés 2018	14 794,52 €	7 015,55 €
Résultat global de clôture 2018	21 810,07 €	

Le compte de gestion 2018 (extrait ci-joint) dressé par Monsieur le Trésorier de Mantes-la-Jolie, est en concordance avec le compte administratif 2018.

Le compte de gestion 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents - Délibération 2019.98

078109

TRES. MANTES COLLECTIVITES LOCAL



39200 - SMAMA



II-1

Exercice 2018

COMPTE DE GESTION 2018

Extraits

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	429 810,00	78 704,71	508 514,71
Titres de recettes émis (b)	51 344,73	47 071,00	98 415,73
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	51 344,73	47 071,00	98 415,73
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	429 810,00	78 704,71	508 514,71
Mandats émis (f)	58 283,41	69 581,19	127 864,60
Annulations de mandats (g)	2 508,00		2 508,00
Dépenses nettes (h = f - g)	55 775,41	69 581,19	125 356,60
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	4 430,68	22 510,19	26 940,87

R23

39200 - SMAMA

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	11 446,23		-4 430,68		7 015,55
Fonctionnement	48 318,48	11 013,77	-22 510,19		14 794,52
TOTAL I	59 764,71	11 013,77	-26 940,87		21 810,07
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	59 764,71	11 013,77	-26 940,87		21 810,07

Restes à réaliser 2018 :

Sur la base des scénarios établis par l'étude pour le projet global pluriannuel de continuité écologique et de renaturation de la Mauldre Aval, le conseil a décidé, par délibération n° 2018.83 du 17 avril 2018, de lancer un marché de maîtrise d'œuvre visant à finaliser les études de projet (phase APD et PRO) et l'assistance à la passation et à la réalisation des travaux.

Des crédits ont été inscrits au budget unique 2018 selon l'estimation faite par SAFEGE.

Vu les dépenses mandatées en 2018 au chapitre 20 « Immobilisations incorporelles », les restes à réaliser 2018 s'établissent comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la dépense	Budgétée non réalisée
4541201801	Travaux pour le compte de tiers n° 201801 Opération n° 100 « Rétablissement de la continuité écologique de la Mauldre aval » - Maîtrise d'œuvre et travaux	355 609,80 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la recette	Budgétée non réalisée
4542201801	Travaux pour le compte de tiers n° 201801 Opération n° 100 « Rétablissement de la continuité écologique de la Mauldre aval » - Subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie	391 824,00 €

Madame DI BERNARDO, présidente, ayant quitté la séance, Monsieur Pascal DAGORY, vice-président, donne lecture du compte administratif 2018 article par article.

Le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents - Délibération 2019.99.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.2122-21,

Vu la délibération du Conseil Syndical du 17 avril 2018 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2018,

Après lecture du compte administratif et sur proposition de Monsieur Pascal DAGORY, Madame la Présidente ayant quitté la séance,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical adopte à l'unanimité le compte administratif 2018 arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	47 071,00 €	51 344,73 €
Dépenses	69 581,19 €	55 775,41 €
Résultats/section	-22 510,19 €	- 4 430,68 €
Résultats cumulés N-1	37 304,71 €	11 446,23 €
Résultats cumulés 2018	14 794,52 €	7 015,55 €
Résultat global de clôture 2018	21 810,07 €	

Le conseil syndical reconnaît à l'unanimité la sincérité des restes à réaliser établis comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la dépense	Budgétée non réalisée
4541201801	Travaux pour le compte de tiers n° 201801 Opération n° 100 « Rétablissement de la continuité écologique de la Mauldre aval »	355 609,80 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la recette	Budgétée non réalisée
4542201801	Travaux pour le compte de tiers n° 201801 Opération n° 100 « Rétablissement de la continuité écologique de la Mauldre aval » -	391 824,00 €

MBS

EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Syndicat Mixte Amén Mauldre Aval - 78 - Budget S.M.A.M.A.					CA	2018
III - VOTE DU BUDGET					III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES					A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	22 744,00	17 333,07	0,00	0,00	5 410,93
615232	Réseaux	6 064,00	1 572,00	0,00	0,00	4 492,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 300,00	1 411,59	0,00	0,00	888,41
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Primes d'assurance	3 800,00	3 747,46	0,00	0,00	52,54
6188	Autres frais divers	50,00	33,38	0,00	0,00	16,62
62878	Remb. autres organismes	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	10 030,00	10 038,64	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	5 500,00	5 332,52	0,00	0,00	167,48
6218	Autre personnel extérieur	5 500,00	5 332,52	0,00	0,00	167,48
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	19 200,00	18 780,83	0,00	0,00	419,17
6531	Indemnités élus	17 000,00	16 644,08	0,00	0,00	355,92
6533	Cotisations retraite élus	700,00	768,48	0,00	0,00	0,00
65541	Contribution organ.regroup.	1 500,00	1 368,27	0,00	0,00	131,73
656	Frais de fonct. des grps d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		47 444,00	41 446,42	0,00	0,00	5 997,58
66	Charges financières (b)	4 600,00	3 879,81	0,00	0,00	720,19
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 600,00	3 879,81	0,00	0,00	720,19
67	Charges exceptionnelles (c)	23 936,00	23 936,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	23 936,00	23 936,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	2 374,71				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		78 354,71	69 262,23	0,00	0,00	9 092,48
023	Virement à la sect ^e d'investis.	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	350,00	318,96			31,04
6811	Dot.amort.immos incorp. & corp	350,00	318,96			31,04
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		350,00	318,96			31,04
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		350,00	318,96			31,04
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		78 704,71	69 581,19	0,00	0,00	9 123,52
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MS

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	41 400,00	47 071,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	5 940,00	0,00	0,00	0,00
74741	Particip. des communes du GFP	35 500,00	35 500,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	5 900,00	5 631,00	0,00	0,00	269,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		41 400,00	47 071,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		41 400,00	47 071,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)/(4)/(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		41 400,00	47 071,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		37 304,71				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	1 080,00	0,00	0.00
2033	Frais insertion	0.00	1 080,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Opérations d'équipement n° 100 (2)	22 960.00	3 504,00	0,00	19 456.00
	Total des dépenses d'équipement	22 960.00	4 584,00	0,00	18 376.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	13 250.00	13 201,21	0,00	48.79
1641	Emprunts en euros	13 250.00	13 201,21	0,00	48.79
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
	Total des dépenses financières	13 250.00	13 201,21	0,00	48.79
4541201801	Trav. pour le cpte de tiers n°201801 (3)	393 600.00	37 990,20	355 609,80	0.00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	393 600.00	37 990,20	355 609,80	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	429 810.00	55 775,41	355 609,80	18 424.79
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0.00	0,00		0.00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	429 810.00	55 775,41	355 609,80	18 424.79
	Pour information				
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	24 836,00	0,00	0.00
1326	Autres EPL	0.00	24 836,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		0.00	24 836,00	0,00	0.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	11 013,77	11 013,77	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	11 013,77	11 013,77	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00			
Total des recettes financières		11 013,77	11 013,77	0,00	0.00
4542201801	Trav. pour le cpte de tiers n°201801 (2)	407 000.00	15 176,00	391 824,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		407 000.00	15 176,00	391 824,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		418 013,77	51 025,77	391 824,00	0.00
021	Virement de la section de fonct.	0.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	350.00	318,96		31.04
28051	Concessions et droits similaires	350.00	105,96		244.04
28183	Matériel de bureau informatique	0.00	213,00		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		350.00	318,96		31.04
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		350.00	318,96		31.04
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre) --		418 363,77	51 344,73	391 824,00	0.00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		11 446,23			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

3. Affectation des résultats 2018

L'article L. 1612-4 du CGCT pose l'obligation pour les collectivités publiques et leurs établissements publics d'évaluer de façon sincère les recettes et les dépenses.

Vu les résultats cumulés 2018 :

- Un excédent de fonctionnement de 14 794,52 €
- Un excédent d'investissement de 7 015,55 €

et considérant que les restes à réaliser 2018 n'occasionnent pas de besoin de financement, il est proposé d'affecter ces résultats comme suit :

- a. Fonctionnement - recettes : excédent reporté (art. 002) : 14 794,52 €
- b. Investissement – recettes : excédent reporté (art. 001) : 7 015,55 €

Délibération 2019.100 adoptée à l'unanimité.

5. Budget primitif 2019

Préparé par l'exécutif et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante, soit par décision modificative, soit par le vote d'un budget supplémentaire.

Un débat d'orientations budgétaires s'est tenu le 18 février 2019. Après avoir été transmis au contrôle de légalité, le rapport consécutif a été adressé aux collectivités membres (Communauté de communes Gally Mauldre et Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise).

Conformément aux orientations budgétaires, la proposition de Budget 2019 se présente, par chapitre, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chap. 020 – Dépenses imprévues	7 629,75 €	Chap. 001 – Solde d'exécution reporté	7 015,55 €
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	55 880,00 €	Chap. 040 – Opér. d'ordre entre section	300,00 €
Chap. 16 – Remboursement d'emprunt	13 900,00 €	Chap. 041 – Opérations patrimoniales	55 880,00 €
Chap. 4541 – Travaux effectuées d'office	517 609,80 €	Chap. 16 – Emprunts et dettes	140 000,00 €
		Chap. 4542 – Travaux effectuées d'office	391 824,00 €
	595 019,55 €		595 019,55 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chap. 011 – Charges à caractère général	56 250,00 €	Chap. 002 – Excédent antérieur reporté	14 794,52 €
Chap. 012 – Charges de personnel	5 800,00 €	Chap. 74 – Dotations et participations	73 600,00 €
Chap. 022 – Dépenses imprévues	2 144,52 €		
Chap. 042 – Opérations d'ordre entre sec°	300,00 €		
Chap. 65 – Autres charges gestion courante	19 900,00 €		
Chap. 66 – Charges financières	4 000,00 €		
	88 394,52 €		88 394,52 €

Suite à la question de Monsieur SEGUIER, l'assurance du SMAMA comprend les garanties suivantes : dommages aux biens (matériel informatique), responsabilité générale des EPCI, responsabilité atteinte à l'environnement et protection juridique des EPCI (y compris défense pénale des élus et agents).

Délibération 2019.101 adoptée à la majorité.

EXTRAITS DU BUDGET PRIMITIF 2019

Syndicat Mixte Amén Mauldre Aval - 78 - Budget S.M.A.M.A.	BP	2019
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions de la Présidente (3)	Votes du Comité syndical (4)
011	Charges à caractère général	46 680,00	56 250,00	56 250,00
615232	Réseaux	30 000,00	40 000,00	40 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers		50,00	50,00
6156	Maintenance	2 300,00	1 500,00	1 500,00
6161	Assurance multirisque	3 800,00	3 850,00	3 850,00
6188	Autres frais divers	50,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable, régisseur		200,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies		100,00	100,00
62878	Remb. autres organismes	500,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	10 030,00	10 050,00	10 050,00
012	Charges de personnel	5 500,00	5 800,00	5 800,00
6218	Autre personnel extérieur	5 500,00	5 800,00	5 800,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	19 200,00	19 900,00	19 900,00
6531	Indemnités élus	17 000,00	17 600,00	17 600,00
6533	Cotisations retraite élus	700,00	800,00	800,00
65541	Compensat [°] charges territoriales	1 500,00	1 500,00	1 500,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		71 380,00	81 950,00	81 950,00
66	Charges financières (b)	4 600,00	4 000,00	4 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 600,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc. antér.)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	2 374,71	2 144,52	2 144,52
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		78 354,71	88 094,52	88 094,52
023	Virement à la sect[°] d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	350,00	300,00	300,00
6811	Dot. amort. immos incorp. & corp	350,00	300,00	300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		350,00	300,00	300,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		350,00	300,00	300,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		78 704,71	88 394,52	88 394,52

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	88 394,52

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

83

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions de la Présidente (3)	Votes du Comité syndical (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	41 400,00	73 600,00	73 600,00
74741	Particip. des communes du GFP	35 500,00	73 600,00	73 600,00
7478	Autres organismes	5 900,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		41 400,00	73 600,00	73 600,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		41 400,00	73 600,00	73 600,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		41 400,00	73 600,00	73 600,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

14 794,52

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

88 394,52

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

803

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions de la Présidente (3)	Votes du Comité syndical (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 100 (5)	22 960,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	22 960,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	13 250,00	13 900,00	13 900,00
1641	Emprunts en euros	13 250,00	13 900,00	13 900,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		7 629,75	7 629,75
020	Dépenses imprévues Invest		7 629,75	7 629,75
	Total des dépenses financières	13 250,00	21 529,75	21 529,75
4541201801	Opé. pour compte de tiers n° 201801 (6)	393 600,00	162 000,00	162 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	393 600,00	162 000,00	162 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	429 810,00	183 529,75	183 529,75
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		55 880,00	55 880,00
1326	Autres EPL		24 836,00	24 836,00
45412018	Trav. pour le cpte de tiers n°201801		31 044,00	31 044,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		55 880,00	55 880,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	429 810,00	239 409,75	239 409,75

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

355 609,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

595 019,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions de la Présidente (3)	Votes du Comité syndical (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		140 000,00	140 000,00
1641	Emprunts en euros		140 000,00	140 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			140 000,00	140 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	11 013,77	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	11 013,77	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		11 013,77	0,00	0,00
4542201801	Opé. pour compte de tiers n° 201801 (5)	407 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		407 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		418 013,77	140 000,00	140 000,00
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	350,00	300,00	300,00
28051	Concessions et droits similaires	350,00	80,00	80,00
28183	Matériel de bureau informatique		220,00	220,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		350,00	300,00	300,00
041	Opérations patrimoniales (9)		55 880,00	55 880,00
2031	Frais d'études		31 044,00	31 044,00
45412018	Trav. pour le cpte de tiers n°201801		24 836,00	24 836,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		350,00	56 180,00	56 180,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		418 363,77	196 180,00	196 180,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

903

Questions diverses

Pollution de la Mauldre :

Suite à la pollution de la Mauldre survenue en février en amont au niveau de la commune d'Autouillet (fuite d'hydrocarbures dans un pipeline de l'entreprise Total), les conseillers regrettent de ne pas avoir d'information sur les suites de cette affaire.

À noter que le SMAMA était en contact avec le COBAHMA qui nous avait demandé de signaler d'éventuelles odeurs ou traces d'irisation de l'eau qui auraient, de toute façon, été sans conséquence sanitaire en qui concerne notre secteur. Ce ne fût pas le cas et aucune anomalie ne nous a été signalée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question posée, la séance est levée à 19h10.

La Présidente,



Maryse DI BERNARDO

Le secrétaire de séance,



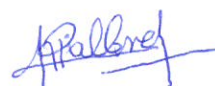
Pascal DAGORY

Nadette PRUVOST

Michel CONTET



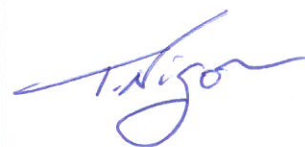
Francis RIALLAND



Patricia DUCLOS

Jacques GASCOIN

Thierry NIGON



Philippe CHOLET



Jean-Christophe SEGUIER

Patrick PASCAUD